

Le grand débat national

COMPTE-RENDU DU DEBAT PUBLIC

02 février 2019

Salle polyvalente La Grange, rue des Cosnardières à Saint-Yon

Organisé à l'initiative des municipalités de Mauchamps, Saint-Sulpice-de-Favières et Saint-Yon, le débat a duré 2 heures et demie (de 16h30 à 19h00) et a réuni une trentaine de participants.

Christine Dubois, Maire de Mauchamps, Pierre Le Floc'h, Maire de Saint-Sulpice-de-Favières et Alexandre Touzet, Maire de Saint-Yon étaient présents.

Notre Députée, Laëticia Romeiro Dias et notre Sénatrice, Jocelyne Guidez, ont été conviées à ce débat et ont répondu par leur présence.

Le débat a été animé par Alexandre Touzet.

Il a énoncé en introduction les principes qui fondent la charte du grand débat.

Il a proposé d'organiser le débat autour de 4 thèmes en reprenant les thèmes décrits dans la lettre du Président de la République :

- Fiscalité et dépenses publiques
- Organisation de l'Etat et des services publics
- Démocratie et citoyenneté
- Transition écologique

Un 5^{ème} thème appelé « Divers » est proposé et pourra faire l'objet d'interventions portant sur les points non abordés dans les 4 thèmes principaux.

Chaque participant a reçu un exemplaire de la charte du grand débat et de la lettre du Président de la République.

Fiscalité et dépenses publiques (20 interventions)

1. Les impôts payés par les très grandes entreprises du CAC 40 ne sont pas assez importants par rapport à ceux payés par les petites entreprises, il y a de trop grandes inégalités. Il faut faire payer les GAFAs qui échappent à l'impôt.
2. Le problème est de savoir comment imposer les très grandes entreprises au niveau de la France sachant que l'on doit respecter les directives européennes, la fiscalité restant différente suivant les pays.
3. La dette est le sujet central des problèmes de fiscalité et de dépenses, il est rappelé que les très grandes entreprises paient moins d'impôt à cause des lois Reagan et Thatcher de 1984 et que tous les pays occidentaux ont alors suivi. De plus quand l'Irlande est en déficit en 2006, l'Allemagne et la France font le cadeau des intérêts à ce pays.
4. En France, quand on sort du pays, on ne paie plus l'impôt en France à la différence d'autres pays comme par exemple les Etats Unis. Si vous partez vous installer dans un autre pays, vous continuez à payer l'impôt aux Etats Unis.
5. La taxe d'habitation a été mise en place pour aider les communes à se financer. Il est donc incompréhensible de retirer cet impôt qui est nécessaire et

indispensable aux communes et en contrepartie d'augmenter d'autres impôts ou taxes comme la CSG. Depuis des décennies, on a une mauvaise politique fiscale et les débats auxquels participe le Président de la République n'apportent aucune réponse, on assiste à un monologue avec toujours les mêmes questions/réponses.

6. Concernant la taxe d'habitation et la taxe foncière, une révision des bases locatives devait être faite il y a plusieurs années mais ça n'a pas été fait car ça aurait entraîné de trop fortes augmentations. Mais c'est illogique que ces taxes soient calculées localement, les communes riches, comme par exemple Paris, peuvent ainsi mettre des taux bas à la différence des communes pauvres comme par exemple Bobigny.
7. Concernant la fiscalité et les services publics, on peut faire la comparaison entre les pays d'Europe du nord où les services publics sont sans défaut et notre pays. Avant, les services publics étaient performants en France mais maintenant ça ne fonctionne plus. Pourquoi ? Les hauts salaires ne paient pas assez d'impôt et les parlementaires nous coûtent trop cher.
8. *Jocelyne Guidez a répondu en donnant le montant de son salaire, soit 5300 Euros net mensuel soumis à l'impôt sur le revenu. Elle précise que ses frais professionnels sont remboursés sur présentation des justificatifs.*
9. Le problème c'est qu'il y a des gens qui gagnent beaucoup d'argent et qui fraudent.
10. Et en plus, les fraudeurs fiscaux ne vont pas en prison.
11. Concernant la fiscalité sur les investissements : quand les investissements dans le domaine de la recherche technique, médicale, etc... sont réalisés à l'étranger par des entreprises multinationales comme par exemple TOTAL. La fiscalité porte sur des investissements productifs qui préparent le futur. La richesse est produite à l'extérieur et il semble donc normal que l'imposition n'ait pas lieu en France.
12. Il y a un problème de compréhension entre l'assujettissement à l'impôt et sa redistribution, c'est pourquoi tout le monde devrait payer l'impôt.
13. Oui, mais déjà la TVA est payée par tout le monde.
14. Parlons retraite et vieillissement, le mot « cotisation » est important, quand on a travaillé on a fortement cotisé pour la retraite et c'est normal que l'on en ait un juste retour.
15. Il faut préciser qu'au-delà du vieillissement, la dépendance est un enjeu de société sur lequel il faut réfléchir car c'est un véritable défi pour les finances publiques.
16. On peut se poser la question de savoir si les taxes comme par exemple celles sur le vin, le tabac et autres sont bien reversées à la Sécurité Sociale.
17. La fiscalité des très riches : la suppression de l'ISF est expliquée par le fait que les plus riches n'étaient pas imposables car ils habitaient à l'étranger. L'ISF est injuste car le calcul est fait sur une valeur supposée. Mais pourquoi ne pas rétablir des tranches supérieures pour le calcul de l'impôt sur le revenu ce qui permettrait de récupérer 30 à 40 milliards, tout en défiscalisant les fortunes qui investissent en France et en taxant les autres.
18. On est lié dans le carcan de la dette depuis des décennies. La Banque européenne devrait prêter avec des taux d'intérêt à zéro, avant la banque de France prêtait sans intérêt.
19. En légalisant le cannabis, on pourrait le taxer et obtenir ainsi une recette fiscale.

20. On a des taxes sur les taxes, comme par exemple les taxes sur l'électricité.

Organisation de l'Etat et des services publics (12 interventions)

1. La question est de savoir s'il y a trop de personnes au service de l'Etat. On supprime beaucoup de postes comme dans les hôpitaux où la demande est très importante mais il y a par exemple beaucoup trop de secrétaires d'état et de parlementaires.
2. *Jocelyne Guidez a répondu d'une part en précisant que le coût par français d'un sénateur est de 5 Euros par an et d'autre part que les médecins n'étaient pas supprimés mais le problème était que l'on n'en trouvait plus.*
3. Il y a peut-être un manque d'attrait surtout pour les infirmières et les aides-soignantes car leur salaire est très bas en début de carrière et guère plus élevé au moment de la retraite. On peut faire le parallèle avec l'école. Ce n'est plus de la vocation, mais la recherche du nécessaire pour vivre.
4. Dans la fonction publique, on saigne, on saigne... Il n'y a qu'à voir les groupements hospitaliers qui sont effectués pour des raisons économiques au détriment du service aux citoyens.
5. *Laëticia Romeiro Dias indique que les dépenses pour l'hôpital ont augmenté et que les problèmes sont d'ordre organisationnel, que le management de l'hôpital est à revoir et que l'effort va être fait sur l'organisation.*
6. Il y a le problème de la rentabilité d'un service public mais on ne peut pas rentabiliser un service public. L'hôpital par exemple fonctionne moins bien aujourd'hui par manque de moyens. Il y a un problème d'argent mais heureusement les infirmières restent dévouées à leurs tâches.
7. Dans de nombreux services publics, le problème est que les gens du terrain ne sont pas consultés, ce qui n'est pas normal. Le personnel de base est confronté chaque jour à des problèmes spécifiques dont ne peuvent pas avoir conscience les technocrates chargés des réformes.
8. Le numérus clausus pose un problème de recrutement des futurs médecins. Il ne faut plus de numérus clausus mais revoir le système de sélection en attribuant par exemple une note moyenne pour être retenu et être autorisé à continuer le cursus.
9. Il n'y a pas que le problème d'argent dans le service public mais un problème d'organisation. Il faut encourager la mobilité des agents en les incitant par exemple à rejoindre le secteur privé.
10. L'hôpital est engorgé car il y a une forte demande de santé, la population ayant augmenté. Le problème est la tarification à l'acte et aussi le gaspillage dans les investissements réalisés dans les hôpitaux.
11. Parcoursup pose problème, c'est une sélection territoriale.
12. Il faut fixer des objectifs aux fonctionnaires et les récompenser par des primes si les objectifs sont atteints.

Démocratie et citoyenneté (18 interventions)

1. Le vote obligatoire est plus simple à appliquer dans des petites nations mais pourquoi pas chez nous ?

2. Le vote blanc reconnu comme suffrage exprimé pourrait peut-être inciter plus de personnes à être candidat aux diverses élections. Il faut lier le vote obligatoire au vote blanc. On aurait le problème quand le nombre de votes blancs serait trop important, c'est un des problèmes à résoudre.
3. Il faut être opposé au vote blanc. La démocratie est une expression de choix. Quand on vote, ce n'est pas forcément que ça doit convenir, il faut choisir.
4. Le problème du vote, c'est la légitimité, le choix que l'on fait individuellement et comment on est représenté après.
5. Ainsi en 2002 aux élections présidentielles, J. Chirac a été élu avec 80% des voix. Après les différents choix faits au 1^{er} tour, un choix par défaut a été fait au 2^{ème} tour.
6. Si il y a problème aux résultats du 1^{er} tour, on devrait demander au candidat de revoir son programme sur certains points jusqu'à un consensus.
7. Il ne faut pas de vote blanc ni de proportionnelle intégrale.
8. Le quinquennat, c'est une catastrophe. Il n'y a plus de contre-pouvoir. La question se pose alors d'une sixième République.
9. Concernant l'éducation à la citoyenneté, l'école ne peut pas tout faire. L'éducation dans ce domaine revient aussi aux familles.
10. Il y a trop d'élus, il y en a qui ne servent à rien, c'est l'argent qui les attire.
11. Des lois sont parfois votées par une vingtaine de députés seulement, ce qui anormal.
12. Pour le vote d'une loi compliquée, le député est un métier à temps plein.
13. *Jocelyne Guidez précise le fait que l'on ne voit pas nécessairement les parlementaires dans l'hémicycle. Ils travaillent beaucoup en commission et souvent jusqu'à 2 heures du matin.*
14. On a pourtant l'impression que les députés et les sénateurs ne font rien.
15. Dans ce quinquennat, les députés sont au garde à vous, ce sont maintenant des représentants du gouvernement et non plus des représentants des citoyens, n'est-ce pas à cause de la trop grande proximité dans le temps, de l'élection présidentielle et des élections législatives ?
16. Avec le non cumul des mandats, le parlementaire a plus de temps pour se consacrer à sa fonction mais l'inconvénient est qu'il n'est plus ancré dans le territoire.
17. Le non cumul des mandats pose un problème de légitimité.
18. Le cumul des mandats entraînerait les parlementaires à faire 2 journées en une.

Transition écologique (8 interventions)

1. On nous demande de changer nos vieilles voitures, nos vieilles chaudières, mais l'attribution des primes promises pose problème.
2. Il y a des solutions à l'utilisation des véhicules polluants : la région peut financer les véhicules électriques pour les entreprises et par exemple à Paris Enedis dispose de robots pour déplacer les outils.
3. Le télétravail est une solution mais ce n'est pas toujours possible.
4. La suppression des chaudières à fioul pose problème. Dans certains lieux, on ne peut pas toujours avoir recours au gaz, à l'électricité, à la géothermie.

5. Il y a le problème du recyclage des batteries des voitures électriques. Le trafic aérien est de plus en plus dense, donc de plus en plus polluant. Nos dirigeants se déplacent en permanence en avion et participent ainsi largement à la pollution.
6. On peut s'interroger si les diverses taxes sur les carburants promises à l'écologie ne sont pas détournées.
7. Notre avenir, c'est l'Europe et l'écologie.
8. L'autorisation des services de l'état est nécessaire pour installer des panneaux solaires sur les toitures ce qui pose souvent des problèmes avec les contraintes des Bâtiments de France.

Le débat a donné lieu à 58 interventions de la part des participants.

Le 5^{ème} thème envisagé « Divers » n'a pas pu être abordé du fait des contraintes horaires.

Ce compte-rendu a été réalisé de manière à restituer les interventions le plus fidèlement possible, il ne sera pas modifié mais chacun peut le compléter et l'amender.